

La rentrée scolaire 2021 dans la Manche en cinq chiffres

Pierre Coquelin

3-4 minutes

80.233

Dans la Manche, 80.233 élèves font leur rentrée ce jeudi 2 septembre, de la maternelle au lycée : 62.454 dans le public et 17.779 dans le privé. Le nombre total d'élèves est en baisse de 1.227 par rapport à la rentrée 2020. Dans le détail, on dénombre 42.059 écoliers dans le premier degré, 22.579 collégiens, 11.514 lycéens et 4.081 élèves de lycées professionnels ou Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

2

C'est le nombre de collèges qui ferment leurs portes en cette rentrée 2021 : le collège public Victor-Hugo de Sourdeval dans le Sud Manche, et le collège privé Sainte-Marie de Tessy-Bocage près de Saint-Lô. Dans les deux cas, il n'y a pas assez d'élèves pour permettre de tenir "*une ambition pédagogique*" selon l'inspection académique. Pour le premier, 55 élèves étaient prévus sur quatre niveaux en septembre 2021. Pour le second, on passe de 116 élèves en 2018 à une prévision de 58 en 2021. De plus, dans la Manche, 36 classes ne rouvrent pas, dont huit sur Cherbourg-en-Cotentin.

6,16%

"*Le taux d'encadrement n'a jamais été aussi élevé*", se réjouit Sandrine Bodin, la directrice académique des services de l'Education nationale (Dasen) dans la Manche. Pour le premier degré, on compte 6,16 enseignants pour 100 élèves. Par ailleurs, la Dasen indique que 7,5 postes de remplaçants ont été créés dans le premier degré pour cette rentrée. Le nombre d'Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) augmente également : 530 équivalents temps pleins dans le département, soit 21 de plus pour la rentrée 2021. Au total, les services de l'Education nationale compte 6.000 personnes.

65%

Depuis le 15 juin, les adolescents de 12 à 17 ans peuvent être vaccinés contre le covid. Dans le département, au 22 août, ils sont 65% à avoir reçu une dose : plus de 55% pour les 12-14 ans, et 72,9% pour les 15-17 ans. Par ailleurs, pour les 18-24 ans, 81,7% ont reçu une première dose et 64,6% sont considérés comme complètement vaccinés dans la Manche.

11.550

C'est environ le nombre de jeunes de 12 à 17 ans qu'il reste à vacciner dans la Manche. Une communication a déjà commencé en amont auprès des familles. Dans le cas d'enfants non-vaccinés, un consentement va être demandé aux familles : pour les 12-16 ans, il faut l'accord du jeune et d'un parent ; pour les plus de 16 ans, seul le consentement de l'adolescent est requis. Des opérations de vaccination sont prévues dès la semaine du 6 septembre. Trois possibilités : les enfants sont emmenés à pied ou en car dans un centre de vaccination ; ou, dans le cas de communes loin d'un centre, une équipe vient dans l'établissement (mais il faut un nombre plus conséquent de candidats). Cette démarche ne concerne que les élèves n'ayant pas encore démarré leur schéma vaccinal (ceux qui n'ont pas encore reçu une dose). L'idée est de réaliser les premières injections avant les vacances de la Toussaint et les secondes avant les vacances de Noël.